



Envoi par courrier et courriel

Québec, le 2 juillet 2009

Madame Annick Michaud
Chargée de projet,
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, 675 boul. René Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sheldrake à
Rivière-au-Tonnerre

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes.

Le contrôle du débit esthétique

Le ministère a présenté à la commission une synthèse sur l'application de débits esthétiques pour des centrales hydroélectriques au Québec (DB2 et DT3, p. 26 à 29). Un des cas présentés est celui de la centrale Magpie en Minganie où le débit esthétique est offert automatiquement entre 8 h et 20 h durant la saison estivale (DB2, p. 4).

1. À titre de complément, pourriez-vous préciser s'il y a des cas au Québec où le débit esthétique n'est pas appliqué à heures fixes mais plutôt contrôlé par l'arrivée ou la présence de visiteurs comme on le propose pour la rivière Sheldrake ? S'il y a lieu, indiquer lesquels et préciser le mode de gestion en vigueur.

La transition entre les débits écologique et esthétique

Le ministère a précisé qu'à la centrale Magpie, la transition entre les débits esthétique et écologique se faisait graduellement et s'étalait sur 4 heures (DT3, p. 29). À la rivière Sheldrake, il est prévu que le débit esthétique mette « environ 10 minutes pour atteindre la chute n° 1 » (PR5.1, p. 75). Le promoteur indique également que « des alarmes sonores sont prévues le long du bief intermédiaire pour signaler la variation possible et soudaine du débit dans le bief » tel que le lâché du débit esthétique (réponses à la première série de questions et commentaires de l'ACÉE, p. 74).

2. Le ministère croit-il qu'il serait souhaitable ou avantageux d'éviter les variations soudaines de débit en prévoyant une transition plus graduelle et plus lente entre les débits réservés écologique et esthétique dans le bief intermédiaire ? Expliquer. De plus, une variation plus graduelle pourrait-elle éviter le recours à des alarmes pour annoncer l'arrivée du débit esthétique ?

La fréquence des variations du débit réservé

Le promoteur a indiqué que durant la saison estivale, le débit réservé « pourrait régulièrement passer de 0,3 m³/s à 5 m³/s et de 5 m³/s à 0,3 m³/s, selon l'absence ou la présence de visiteur sur le site » (PR5.2.1, p. 21). Il est prévu d'offrir le débit esthétique pour un intervalle de 2 heures (PR5.1, p. 75). Donc, en théorie, il pourrait se produire plus d'un cycle de déclenchement-arrêt durant une même journée.

3. Si on exclut la question du piégeage de poissons dans des cuvettes (discutée dans les réponses aux questions et commentaires du MDDEP, PR5.2.1, p. 20 à 22), selon le ministère, serait-il souhaitable de minimiser le nombre de cycles d'alternance dans une même journée ? Discuter.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier serré dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Angela Perreault pour

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission